

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA**COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 9 FEVRIER 2023 – Délibération n°010

L'an deux mil vingt trois et le neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	28	22

Date de la convocation
09/02/2023

Date d'affichage de la convocation
03/02/2023

Secrétaire de séance : Damien LAURAIN

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX)- BORIE Nina – BOURREL Thierry – FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - MURET Yvain - RAGOT Annie - JARROUSSE Caroline

Objet :**CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE
LOT 12**

Monsieur le Maire rappelle que le 8 décembre 2022 le conseil municipal a délibéré sur le choix des entreprises pour les travaux de construction de la médiathèque à Sévérac le Château. Le lot 12 n'avait pas été attribué et l'appel d'offres avait été relancé.

3 entreprises ont répondu et suivant l'analyse faite par l'architecte il est proposé de retenir l'entreprise THERMATIC d'Olemps pour un montant de 217 500 €.

Les entreprises retenues pour tous les lots seraient donc les suivantes :

Lot N°01	TERRASSEMENT / GROS-OEUVRE / RESEAUX BATIMENT	Sud Aveyron Construction de Millau	279 752,76 €
Lot N°02	CHARPENTE / OSSATURE / BARDAGE BOIS	CM Bois et Habitat de Le Fel	296 013,10 €
Lot N°03	ETANCHEITE / ZINGUERIE	PELAT de St Laurent	72 734,75 €
Lot N°04	MENUISERIES EXTERIEURES ALU / SERRURERIE	GALTIER de Sévérac	96 982,48 €
Lot N°05	CLOISONS SECHES	LOUBIERE de Onet le C	55 413,34 €
Lot N°06	MENUISERIE INTERIEURE	BARTHEZ de Naucelle	41 118,76 €
Lot N°07	CHAPES / CARRELAGE / FAIENCES	VEYRAC Carrelage SAS de la Primaube	25 785,64 €
Lot N°08	PEINTURES / NETTOYAGE	CAMPO de Rodez	14 160,33 €
Lot N°09	FAUX-PLAFONDS	BELET Isolation de Olemps	13 406,72 €
Lot N°10	SOLS SOUPLES	GASTON de Decazeville	22 011,82 €
Lot N°11	ELECTRICITE / COURANT FORT / COURANT FAIBLE	EIFFAGE ENERGIE de Druelle	157 647,38 €
Lot N°12	PLOMBERIE – SNITAIRE - CVC	THERMATIC	217 500,00 €
Lot N°13	VOIRIE / ESPACES VERTS	CONTE de Pierrefiche	47 992,00 €
Lot N°14	MONTE CHARGE	MIDILEV de Saïx	10 470,00 €

Le conseil municipal doit délibérer afin d'approuver ce choix et autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de retenir l'entreprise THERMATIC pour le lot Plomberie-Sanitaire-CVC
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture